

DECLARATION DE LA FNEC-FP FO 31 AU CTSD DU 29 MAI 2018

Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nous pouvons affirmer que c'est la première fois qu'un gouvernement concentre autant de décisions négatives contre les personnels et leurs statuts en un temps record.

La 1ère salve en 2017 :

- Gel du point d'indice pour l'année 2018 ;
- Rétablissement du jour de carence ;
- Hausse de la CSG partiellement compensée et non pérennisée ;
- Coupes budgétaires ;
- Suppression de 120 000 postes.

La 2ème salve en février 2018 : Action publique 2022

- Recours massif aux contractuels ;
- Rémunération au mérite contraire au principe de carrière ;
- Plans de départs volontaires concernant les agents dont le poste serait supprimé suite à restructuration
- Remise en cause des instances paritaires (CAP, CT, CHSCT) dans le même esprit que la loi Travail ;
- Confirmation et amplification des baisses budgétaires dans les trois versants de la Fonction publique (d'Etat, territoriale et hospitalière).

Macron dit qu'il « écoute tout le monde ». Pas si sûr ! Ce qui est sûr en tout cas, c'est qu'il poursuit avec obstination la destruction des grandes conquêtes sociales issues des grèves de 1936 et de 1945 et reste sourd aux grèves et mobilisations des travailleurs et de leurs syndicats.

La FNEC FP FO apporte son soutien aux cheminots qui rejettent le projet gouvernemental de liquidation de leur statut.

De même les salariés d'Air France ont infligé une défaite cinglante en votant contre le référendum plébiscite du gouvernement et de son PDG M. Janaillac.

Le ministère propose la fusion des académies d'ici 2021, pour ne garder que 13 Régions. Il s'agit d'accélérer le transfert des responsabilités de l'Etat au niveau de la région, pour répondre aux objectifs gouvernementaux en matière de suppressions de postes et de destruction des services publics et des statuts. C'est la mise en place d'un « budget régional unique, réparti en fonction des besoins territoriaux » sur le modèle des Agences Régionales de Santé qui organisent les suppressions massives de lits d'hôpitaux.

C'est dans ce cadre que l'évaluation et l'individualisation des carrières, comme des salaires, prennent toute leur signification. C'est dans ce cadre que le gouvernement veut imposer son « nouveau contrat social avec les agents publics », dont l'objectif est la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires d'ici 2022 et la destruction du statut général.

Pour la FNEC FP-FO, l'Education doit rester nationale, ses personnels doivent rester des fonctionnaires d'Etat.

Au 28 mai, plus de 300000 élèves sur les 810 000 qui passent le bac dans quelques jours n'ont pas encore reçu de proposition ou sont toujours en attente de place sur ParcoursSup.

ParcoursSup, la réforme du baccalauréat et celle du lycée sont les pièces d'un même puzzle : c'est la mise en place de parcours individuels, de bilans de compétences, dont la valeur dépendra de la réputation du lycée. C'est inacceptable pour les enseignants qui refusent d'être les censeurs de l'orientation de leurs élèves, pour les parents qui ne savent pas si leurs enfants auront droit à une place dans la filière choisie, pour les élèves qui refusent que leur soit barré l'accès à l'enseignement supérieur et à une qualification.

Pour toute réponse, le gouvernement engage des tentatives d'intimidation et organise des mises en garde à vue. La FNEC FP FO les condamne. Elle soutient les jeunes et leurs familles qui se mobilisent depuis des mois contre ParcoursSup et la loi ORE (Orientation et Réussite des Etudiants) pour défendre leur avenir, les diplômes nationaux, les qualifications, l'accès à l'université de leur choix. Elle se prononce pour qu'aucune poursuite ne soit engagée à leur encontre. Ces jeunes, ce sont nos enfants. FO ne les laissera pas isolés. Nous ne laisserons pas ce gouvernement terroriser la jeunesse. Depuis des mois, les organisations syndicales exigent l'abrogation de la loi ORE, le retrait de ParcoursSup.

Plus de 80 % des communes fonctionneront à 4 jours à la rentrée 2018.

Enseignants, parents et municipalités ont massivement démontré leur choix d'une école fonctionnant sur 4 jours. La FNEC FP FO ne peut accepter que notre calendrier de travail soit déterminé localement par les municipalités. Elle demande que les 4 jours deviennent la règle sur tout le territoire, en Haute-Garonne comme ailleurs, dès la rentrée 2018.

À l'image des cheminots qui s'opposent au plan de privatisation de la SNCF et à la destruction de leur statut, les enseignants, défendent majoritairement le cadre national de l'école publique républicaine, organiquement attaché au maintien du statut de fonctionnaire d'État.

A l'opposé de ses déclarations lénifiantes sur l'intégration des élèves handicapés, le gouvernement réduit de manière drastique les moyens affectés à l'intégration/inclusion, dégradant considérablement les conditions de travail des personnels de l'Éducation nationale. Dans le seul et unique but de réaliser des économies budgétaires, il remplace les structures avec des personnels spécialisés par des dispositifs.

La FNEC FP FO rappelle ses exigences :

- rétablissement du droit à un enseignement spécialisé pour les élèves dont la situation l'exige, ce qui signifie le retour à une orientation au cas par cas des élèves selon la nature et le degré de leur handicap.
- rétablissement et création de tous les postes, structures et établissements en fonction des besoins, et retour à une réelle formation des enseignants exerçant dans l'enseignement spécialisé.
- intégration de tous les personnels accompagnant des élèves en situation de handicap dans un corps de la fonction publique d'État.

Cette année, avec le dispositif Blanquer réalisé à moyens constants, les postes attribués aux dédoublements le sont au détriment des moyens du premier et du second degré. 2000 postes sont ponctionnés dans le second degré, 850 classes de maternelle sont fermées et les effectifs montent mécaniquement dans les classes non dédoublées.

Il n'y a pas assez de remplaçants dans notre département, loin s'en faut, et il faut créer les postes nécessaires.

Nous actons positivement l'annulation de 16 blocages et les 24 ouvertures. Nous demandons que les ouvertures conditionnelles soient transformées en ouvertures dès aujourd'hui, afin que les équipes puissent préparer la rentrée sereinement. Nous demandons la levée de tous les blocages.

Nous demandons des ouvertures qualitatives dans les écoles du département qui accueillent un public de type REP sans aucun moyen dédié (par exemple les écoles de Toulouse Nord et l'école Mermoz à Muret). Nous demandons des ouvertures qualitatives dans les écoles accueillant des ULIS ou des UPE2A dont les élèves inclus en classe font monter les effectifs.

Enfin, nous sommes opposés aux fermetures de postes en juin et septembre. Ceci concerne notamment la transformation des postes classes en poste de titulaires remplaçants lorsque les collègues y sont opposés. Tout d'abord, cela désorganise les écoles. Ce sont aussi des mesures injustes et anormales à l'encontre des collègues nommés à titre définitif. En cas de fermeture en juin ou en septembre, ils perdent le bénéfice de leur affectation, ne bénéficient pas des priorités règlementaires liées à la mesure de carte scolaire pour l'année en cours, et n'ont aucune solution pour retrouver une affectation définitive en septembre. De plus, une fermeture en septembre désorganise l'école et perturbe aussi bien les enseignants que les élèves et les parents.

Nous rappelons nos revendications :

- non au dispositif BLANQUER « 100 % réussite » : les postes créés doivent servir à satisfaire les besoins des écoles ;
- ouverture des classes nécessaires, non aux fusions d'écoles, maintien de toutes les classes ;
- création des postes nécessaires de remplaçants ;
- ouverture et réouverture des postes et structures spécialisées, rétablissement de RASED complets ;
- allègement des effectifs dans toutes les classes ;
- ouverture de postes au concours à hauteur des besoins réels du terrain, recrutement d'enseignants sur la liste complémentaire ;
- maintien de l'école maternelle avec un PE et une ATSEM par classe.